

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 mars 2021

DÉMOCRATISER LE SPORT EN FRANCE - (N° 3980)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 122

présenté par
M. Reiss et M. Minot

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 4, substituer au mot :

« assurée »

le mot :

« assurées ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.